

# Petite chronique pour le débat sur la transition énergétique- n°11

## Forces armées pour indépendance énergétique

Le ministre de la Défense J-Y Le Drian a donné son accord en janvier 2013 à une innovation majeure : le Commandement des Forces Spéciales viendra renforcer la sécurité des principaux sites d'exploitation d'uranium de l'entreprise française AREVA au Niger.

Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr), le 23/01/2013

Hautement stratégique, c'est sûr. Mais est-ce vraiment une bonne solution pour notre indépendance énergétique ? Et pour les Nigériens ?



## Forces spéciales comptables pour indépendance d'esprit

Un grand merci à la Cour des comptes ! Son rapport de janvier 2012 sur les coûts de l'électricité nucléaire est un bijou.

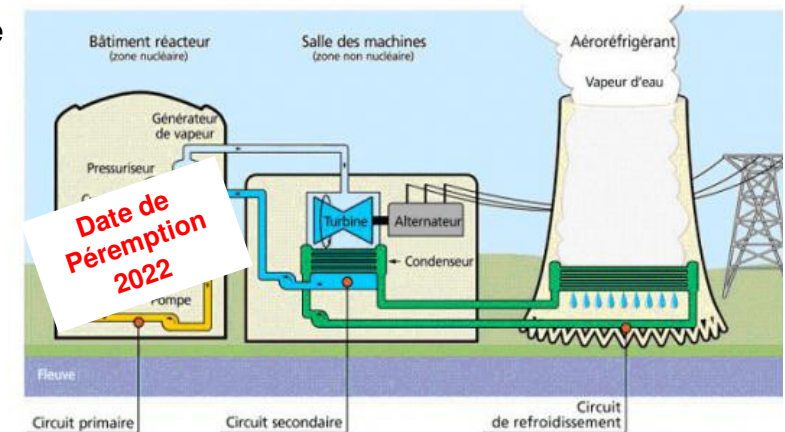
Peu de gens se sont penchés sur ces 400 pages d'investigations et d'explications prudentes. Heureusement, son 1er Président -Didier Migaud- en a présenté un résumé aux parlementaires, et Défi Energies 17 s'y est intéressé pour vous !

Nous vous dévoilons notre analyse dans **un dossier illustré** sur [http://www.defi-energies17.org/IMG/pdf/13-02-27-Dossier\\_couts\\_electricite\\_nuc.pdf](http://www.defi-energies17.org/IMG/pdf/13-02-27-Dossier_couts_electricite_nuc.pdf)

Il en ressort que EDF est particulièrement malvenue de prétendre (dans son diaporama de février 2013 « *Transition énergétique, enjeu et place de l'électricité* ») que le coût de production de l'électricité nucléaire n'est que de 49,5 € par MégaWatt x heure en sortie de centrale (presque 0,05 € / kWh). Certes, c'est bien un chiffre publié par la Cour dans ce rapport, mais elle y signale que de nombreuses composantes de ce chiffrage sont sous-évaluées, du fait d'EDF !

D'autant qu'il s'agit des centrales en service actuellement, alors que EDF a déjà la tête tournée vers les EPR, qui produiront pour plus cher (la Cour parle de 70 à 90 € par MWh pour ce qui sortira de Flamanville).

Focus sur les aspects **risques**, et **dépenses reportées sur les générations futures** : les explications de la Cour invitent à penser que les conventions de calculs retenues sont un déni au principe de responsabilité. (cf notre dossier)



22 centrales auront 40 ans (la retraite) d'ici 2022. Quoi après ?

En bref, il apparaît de plus en plus clairement que le nucléaire n'a plus les vertus de compétitivité qu'on lui prête, tandis que ses défauts apparaissent pour ce qu'ils sont : fondamentaux.